

RELEVÉ DE DÉCISIONS

DU CONSEIL DE L'IUT

Du 1 juin 2015

1/ Approbation du compte rendu du conseil de l'IUT du 16 mars 2015

Le compte rendu du conseil d'IUT du 16 mars 2015 est approuvé à l'unanimité.

**Votants : 19
Pour : 18
Abstention : 1**

2/Point financier : DBM n°1/2015

La première décision modificative budgétaire de l'exercice 2015 est approuvée à l'unanimité.

**Votants: 19
Pour : 19**

3/ Référentiel nominatif des responsabilités administratives et pédagogiques 2014-2015

Le conseil de l'IUT approuve à l'unanimité le référentiel nominatif des responsabilités pédagogiques et administratives pour l'année universitaire 2014-2015.

**Votants : 19
Pour : 19**

4/Projets alternance et césure en deuxième année du DUT informatique

Le conseil de l'IUT approuve à l'unanimité les projets d'alternance et de césure en DUT informatique :

- La seconde année du DUT informatique en césure à compter de la rentrée 2015,
- La seconde année du DUT informatique en alternance à compter de la rentrée 2016.

**Votants : 19
Pour : 19**

5/ Concessions de logement :

Le Président soumet au vote la candidature de Mme Claudine Porte, seule candidature, pour l'attribution à compter du 1^{er} septembre 2015 pour une durée de 5 ans de la concession pour nécessité absolue de service concernant l'appartement.

**Votants : 19
Pour : 19**

Le Président soumet au vote les candidatures de Mr Yahya Azzouz, Mme Christine Marrou et Mr Vincent Mas, pour l'attribution à compter du 1^{er} octobre 2015 pour une durée de 5 ans de la concession pour nécessité absolue de service concernant la maison.

Le conseil s'est prononcé de la manière suivante :

Votants :	19
En faveur de C Marrou :	15
En faveur de V Mas :	3
Abstention :	1

Fait à Blagnac le 2 juin 2015

Le Directeur de l'IUT
Blagnac Toulouse Jean Jaurès



Xavier DARAN